CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

DÉSIGNATION :

La société STAMP DIFFUSION est un organisme de formation concernant les métiers du béton décoratif.

ARTICLE 1 : OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les prestations de formation professionnelles inter-entreprises ou intra-entreprises réalisées par STAMP DIFFUSION, exerce sous la forme juridique d'une **SARL (Société à responsabilité limitée)** au capital de **7500,00 €** , dont le siège social est situé au **RD5 quartier les Emplaniers 13920 Saint Mitre Les Remparts**, immatriculée au RCS de **Salon de Provence** sous le numéro 452 994 098 00021.
STAMP DIFFUSION est enregistré en tant qu'organisme de formation sous le numéro de déclaration d'activité **93 13 16822 13** auprès du Préfet de la région **PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur)** *(cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)*.

Toute commande de formation implique l'acceptation pleine et entière et sans réserve du Client (l'entreprise cliente) aux présentes CGV, qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur ses conditions générales d'achat.

ARTICLE 2 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation, une convention de formation professionnelle établie selon les articles L. 6353-1 et suivants du Code du travail est adressée en double exemplaire au Client. Le Client s'engage à retourner à **STAMP DIFFUSION** un exemplaire dûment signé, revêtu du cachet de l'entreprise, avant le début de la formation.
À l'issue de la formation, une attestation de réalisation de la formation ainsi que les feuilles d'émargement et la facture sont adressées au Client.

ARTICLE 3 : CONDITIONS FINANCIÈRES, TARIFS ET RÈGLEMENTS

Les prix des formations sont indiqués sur la convention de formation et sur le site internet : www.stamp-diffusion.com

Les prix sont exprimés en euros **: "Hors Taxes (HT)" et "Toutes Taxes Comprises (TTC)"**.

Le règlement du prix de la formation est effectué en totalité avant le début du stage, par carte bancaire, virement bancaire ou chèque à l'ordre de **STAMP DIFFUSION**.
Tout retard de paiement donnera lieu de plein droit, et sans mise en demeure préalable, à l'application de pénalités de retard calculées au taux de trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur, ainsi qu'à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ARTICLE 4 : PRISE EN CHARGE PAR UN TIERS PAYEUR (OPCO)

Si le Client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences (OPCO) dont il dépend, il lui appartient :

- D'en faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.
- La totalité du coût de la formation est facturé au client par STAMP DIFFUSION.

ARTICLE 5 : ANNULATION, REPORT ET REMPLACEMENT DE STAGIAIRE

5.1 Remplacement d'un stagiaire

Afin de donner de la flexibilité au Client, **STAMP DIFFUSION** autorise le remplacement d'un stagiaire par un autre salarié de la même entreprise, sans frais administratifs, jusqu'à **3** jours ouvrés avant le début de la formation. Le nouveau stagiaire doit impérativement répondre aux mêmes prérequis pédagogiques de la formation.

5.2 Annulation ou report du fait du Client

Toute annulation ou demande de report par le Client doit être notifiée par écrit (e-mail).

- En cas d'annulation reçue plus de **15** jours ouvrés avant le début de la formation : aucune pénalité financière.
- Pour toute annulation notifiée moins de 14 jours ouvrés avant le début de la formation, STAMP DIFFUSION retiendra une indemnité de 280 € TTC par participant, équivalente aux frais d'inscription.
- Cette somme facturée au titre de dédit ou d'indemnité forfaitaire ne peut pas faire l'objet d'une demande de prise en charge par l'OPCO et, est imputée sur le budget de formation de l'entreprise.
- En cas d'annulation reçue **14** jours ouvrés avant le début de la formation : STAMP DIFFUSION autorise le client à repousser l'inscription à une date ultérieure.

5.3 Annulation ou report du fait de l'Organisme de Formation

STAMP DIFFUSION se réserve le droit de reporter ou d'annuler une session de formation en cas de force majeure, de maladie du formateur, d'une alerte météo à risque élevé ou si le nombre minimum de participants requis n'est pas atteint. Le Client en est informé dans les meilleurs délais et les sommes déjà versées lui sont intégralement remboursées, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par le Client.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ARTICLE 6 : CONDITIONS DU PRÉSENTIEL ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les formations se déroulent soit dans les locaux mis à disposition par **STAMP DIFFUSION**, soit dans les locaux du Client (formation intra-entreprise).
Le stagiaire est tenu de respecter le Règlement Intérieur de **STAMP DIFFUSION** qui lui est communiqué avant la formation.

Si la formation a lieu dans les locaux du Client, le stagiaire reste soumis aux règles d'hygiène et de sécurité des locaux de son propre employeur, mais doit se conformer aux règles d'assiduité (signatures des feuilles d'émargement par demi-journée) et de discipline fixées par le formateur.

Tenant compte des particularités pédagogiques des formations, nous prions les candidats en situation de handicap de nous le faire savoir, afin de déterminer si les conditions prévues pour la réalisation sont compatibles ou peuvent être adaptées à leur handicap. En l'absence de données, ils seront dirigés vers des entités qui leur fourniront les renseignements nécessaires pour répondre à leur demande de formation.

ARTICLE 7 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des fiches de présentation, contenus, outils, vidéos, méthodes pédagogiques et supports de formation remis aux stagiaires ou au Client restent la propriété intellectuelle exclusive de **STAMP DIFFUSION**.
Toute reproduction, modification, diffusion ou exploitation commerciale de ces documents, sous quelque forme que ce soit, totale ou partielle, est strictement interdite sans l'accord écrit préalable de **STAMP DIFFUSION**.

ARTICLE 8 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Dans le cadre de la gestion des formations, **STAMP DIFFUSION** est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant les stagiaires et les contacts chez le Client. Ces données sont nécessaires à l'exécution de la prestation, au suivi pédagogique et aux obligations administratives liées à la formation. Elles sont conservées pendant la durée légale requise et ne sont jamais cédées à des tiers. Conformément au RGPD, toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ses données en écrivant à contact@stamp-diffusion.com

ARTICLE 9 : TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION

Conformément aux exigences de la certification Qualiopi, le Client ou le stagiaire peut formuler une réclamation par écrit à l'adresse suivante : contact@stamp-diffusion.com
STAMP DIFFUSION s'engage à accuser réception de la réclamation sous **72 heures** et à y apporter une réponse écrite sous **15 jours**.

STAMP DIFFUSION
BÉTON DÉCORATIF

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

ARTICLE 10 : LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Les présentes CGV et les relations contractuelles entre les parties sont régies par le droit français. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la validité des présentes CGV qui n'aurait pu être résolu à l'amiable sera soumis à la compétence exclusive du **Tribunal de Commerce de MARSEILLE**, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.